

Plan de sobriété énergétique

La ville s'est engagée depuis novembre 2022 dans un plan de sobriété énergétique afin de limiter l'envolée des coûts liés à une augmentation sans précédent des prix de l'énergie.

Le plan énergétique de la ville de Cergy dans le détail

Toutes les mesures présentées ci-dessous sont susceptibles de changer en fonction de l'évolution de la situation.

L'hôtel de ville et les mairies annexes

- Baisse de la température au sein des locaux de l'hôtel de ville ainsi que dans les mairies annexes.

Les maisons de quartier

- Hauts-de-Cergy et Touleuses : fermeture **du dimanche 22 décembre au lundi 30 décembre.**
- Axe majeur / Horloge et Linandes : du **lundi 30 décembre au dimanche 5 janvier 2025.**

Les écoles

- Maintien des températures à 19° dans les salles de classe et les réfectoires.

Les accueils de loisirs

Regroupement des centres de loisirs pendant les vacances scolaires en restant en conformité avec les agréments (proposition de la Direction de l'Éducation).

- Vacances de Noël : 3 accueils de loisirs ouverts (Point du Jour, Parc et Justice)

Les crèches

- Maintien de la température à 21° dans l'ensemble des crèches de la ville ;
- Fermeture des crèches du **mercredi 25 décembre au vendredi 3 janvier 2025**.

Les tiers-lieux

- **Fermeture de Visages du Monde** du dimanche 22 décembre au lundi 30 décembre et le dimanche 5 janvier. L'équipement sera ouvert la deuxième semaine des vacances scolaires.
- **Fermeture du Douze** du lundi 30 décembre jusqu'au dimanche 5 janvier 2025.

Les gymnases

- Baisse des températures : salle d'évolution : 14° / sport au sol : 16° / vestiaire : 18° ;
- Fermeture du samedi 21 au dimanche 29 décembre à l'exception du gymnase de La Plaine, puis ouverture de tous les gymnases à l'exception du complexe sportif des Toulouses fermé du 30 décembre au 5 janvier 2025.

Les piscines

- Fermeture des piscines gérées par l'agglomération de Cergy-Pontoise, y compris les bassins extérieurs (de décembre à janvier – dates à venir) et diminution de la température de l'eau de 1 à 2°.

L'éclairage public

fin de mieux s'adapter aux attentes de la population cergyssoise, l'extinction nocturne de l'éclairage public va évoluer et se décliner en quatre possibilités :

- Éclairage permanent sur les lieux de centralité — autour des gares ainsi qu'aux abords animés Parc François Mitterrand — avec une continuité de l'éclairage dans les lieux de centralités à l'échelle de la ville et de l'agglomération ;
- Extinction des lumières de 1h30 à 4h30 sur certains secteurs, notamment les grandes artères (avenues, boulevards) ;

- Détection de présence sur certains chemins et mails piétonniers éteints de 23h à 6h avec mise en route d'un éclairage lors d'un passage.
- Des plages horaires élargies d'extinction de 23h30 à 4h30 seront progressivement mises en place dans les voies peu fréquentées (parcs d'activité et espaces naturels).

J'allume ma rue

Une expérimentation en deux phases sur Cergy du **dispositif « J'allume ma rue »** mise en oeuvre par Cylumine, le gestionnaire de l'éclairage public, est en cours au Village.

Le principe est simple : il permet aux habitants d'activer l'éclairage du secteur qu'ils empruntent pour dix minutes depuis leur smartphone, le temps de leur passage. Il suffit de se rendre sur le site jallume.fr et d'appuyer sur l'ampoule qui s'affiche à l'écran. Cet éclairage à la demande possible uniquement pour les zones éclairées en Led est déployé dans les secteurs en bordure d'espaces verts et dans les zones résidentielles peu denses. Le périmètre concerné par cette **première phase** concerne toute la rue Nationale, jusqu'à la rue Levêque elle-même.

Toutes les infos sur www.cergyponoise.fr

Les illuminations de Noël

- Maintien des illuminations de Noël dont le coût est marginal par rapport à l'ensemble des dépenses. Elles seront néanmoins éteintes durant la nuit de 1h30 à 4h30 (sauf au niveau des gares).

CUBE Ville : un défi inter-villes pour réduire la consommation d'énergie

La ville de Cergy a participé au concours national CUBE, un challenge inter-villes d'une durée d'un an, visant à encourager les économies d'énergie.

Dix bâtiments communaux, parmi les plus énergivores, ont été mobilisés dans cette démarche conviviale et ludique, incarnant un engagement fort en faveur de la sobriété énergétique.

Les bâtiments concernés étaient :

- L'Hôtel de ville
- Le Douze
- L'Espace santé Denis-Mukwege
- Visages du Monde
- La médiathèque Astrolabe
- La maison de quartier des Linandes
- La maison de quartier des Touleuses
- Le gymnase des Touleuses
- Le gymnase du Ille Millénaire
- Les ateliers techniques d'Osny

Les équipes sur ces sites ont bénéficié d'un accompagnement pour animer et organiser des événements visant à sensibiliser tous les usagers à des gestes simples et responsables pour réduire leur consommation énergétique, sans recourir à des travaux lourds.

Le concours s'est officiellement terminé au printemps 2025, avec un classement inter-villes qui a permis à Cergy de mesurer ses résultats.

La ville poursuit aujourd'hui ses actions pour renforcer durablement ses économies d'énergie et continuer à sensibiliser ses habitants et agents à des pratiques plus respectueuses de l'environnement.